

UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي



AFRICAN UNION
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIE BP 3243, Tel: 5517 700, Fax: 5517844
site Web : www.africa-union.org

SECONDE DECENNIE DE L'EDUCATION POUR L'AFRIQUE (2006 - 2015)

PLAN D'ACTION

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	1
1.1	Historique et contexte	1
1.2	Principes directeurs	2
1.3	Résultats attendus de la décennie	2
1.4	Mobilisation de ressources en faveur du plan	3
1.5	Gestion du processus	4
1.6	Suivi et évaluation	4
2.	DOMAINE DE PRIORITE	5
2.1	Perspective genre et Culture	5
2.2	Système d'information sur la gestion de l'éducation	6
2.3	Formation et perfectionnement des enseignants	7
2.4	Enseignement supérieur	8
2.5	Enseignement et formation technique et professionnelle	10
2.6	Elaboration de programmes d'enseignement et des matériels didactiques et pédagogiques	11
2.7	Gestion de la qualité	12
3.	MATRICE DES ACTIVITES	14
3.1	Perspective genre et culture	14
3.2	Système d'information sur la gestion de l'éducation	20
3.3	Formation et perfectionnement des enseignants	25
3.4	Enseignement supérieur	32
3.5	Enseignement et formation technique et professionnelle	41
3.6	Elaboration de programmes d'enseignement et des matériels didactiques et pédagogiques	52
3.7	Gestion de la qualité	60
4	GLOSSAIRE	69

2. INTRODUCTION

1.1 Historique et Contexte

1. La vision que l'Union africaine a de l'Afrique est celle d'un continent intégré, paisible, prospère, ayant la direction de ses propres initiatives pour occuper sa place légitime au sein de la communauté mondiale et dans l'économie de la connaissance. Cette vision repose sur la mise en valeur des ressources humaines de l'Afrique. Afin de voir l'accomplissement de cette vision, l'éducation demeure le véhicule majeur devant permettre aux populations de l'Afrique d'assumer leurs rôles de citoyens.

2. L'Afrique est entrée dans le millénaire avec de graves défis en matière d'éducation à tous les niveaux. Pour relever ces défis, les conférences des ministres de l'Éducation ont continué à réitérer la nécessité de promouvoir l'accès à l'éducation, d'en améliorer la qualité et le bien-fondé et d'assurer l'égalité des chances pour tous.

3. L'éducation est un secteur vital dont les résultats ont des effets directs sur le développement de l'Afrique et déterminent également sa qualité et son importance. C'est le cadre majeur disponible pour la mise en valeur de nos ressources humaines, la transmission des compétences, des connaissances et des attitudes appropriées. L'éducation est le fondement nécessaire pour développer la créativité, la science et la technologie, afin de tirer parti de nos ressources, de nous industrialiser, de participer à l'économie mondiale de la connaissance, d'une part, et de permettre à l'Afrique d'occuper sa place légitime au sein de la communauté mondiale, d'autre part. Elle offre également les voies et moyens à l'Afrique d'inculquer une culture de paix, d'assurer l'égalité des sexes et de préserver les valeurs africaines positives.

4. La première Décennie de l'Éducation pour l'Afrique (1997 –2006) a relevé ces défis en axant ces activités sur les quatre domaines prioritaires suivants ;

- i Équité et accès à l'éducation de base
- ii Qualité, importance et efficacité de l'éducation
- iii Complémentarité des modalités d'apprentissage
- iv Renforcement des capacités

5. Une évaluation de la Décennie a révélé que la plupart des objectifs fixés dans le plan d'action de la Décennie, malgré les intentions des États membres. Reconnaissant la nécessité de re-concevoir le programme d'enseignement en Afrique, la sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine a adopté la résolution visant à lancer la Seconde décennie de l'Éducation pour l'Afrique, et approuvé le cadre d'action adopté auparavant à cet effet par la Deuxième Conférence des ministres africains de l'Éducation (COMEDAFII).

6. Le défi majeur de la première Décennie a été que plan d'action n'a été adopté que deux ans après son lancement officiel. Il n'y avait pratiquement rien pour prouver l'adhésion des parties prenantes, parce que la publicité était très peu efficace.

7. Contrairement aux attentes, la première Décennie de l'Éducation en Afrique a bénéficié de peu ou de pas d'appui des et des partenaires de développement de

l'Afrique dont la plupart ont élaboré leurs propres programmes spécifiques pour l'Afrique non liés à la Décennie au cours de la période.

8. Au niveau national, les États membres ont discuté de leurs programmes de développement du secteur éducatif avec leurs partenaires au développement mais cette discussion n'a pas été menée dans le contexte global de la réalisation des objectifs de la Décennie.

9. Toutefois nous avons à présent de nouvelles raisons d'espérer. La Seconde décennie de l'éducation pour l'Afrique a été élaborée par l'Afrique elle-même dans l'intérêt du continent tout entier et de ses populations. Ce plan met à contribution les capacités des institutions déjà existantes (telles que l'AAU, l'DEA et la BAD), et le travail remarquable accompli par l'UNESCO et les principaux partenaires de Jomtien.

10. L'Union africaine souhaiterait que ce plan s'autofinance à partir des ressources internes des États membres. On s'attend aussi à ce que le soutien que les pays africains plus riches apportent sous une forme intracontinentale aux pays les plus pauvres devienne une pratique régulière institutionnalisée. Pour terminer, les CER devraient regrouper les efforts des pays en vue d'encourager la collaboration intra régionale, et faciliter la mise en œuvre du Plan d'action et d'assurer le suivi des progrès réalisés.

1.2 Principes directeurs

11. En vue d'accroître les chances de succès, les principes suivants guideront la mise en œuvre du plan d'action de la Seconde décennie de l'Éducation :

- i S'assurer d'un appui politique plus fort, particulièrement au niveau national, mais également aux niveaux régional, continental et international.
- ii Mettre l'accent sur les questions stratégiques dont la mise en œuvre fera une différence considérable au sein des États membres et également au niveau régional.
- iii Promouvoir l'assistance mutuelle entre les États africains
- iv Renforcer les capacités des communautés économiques régionales et des mécanismes de mise en œuvre nationaux.
- v Établir des mécanismes de suivi et de contrôle solides et efficaces à tous les niveaux
- vi Éviter la création de nouvelles structures : en tirant profit de celles existantes
- vii Institutionnaliser la collecte de données, le partage et la célébration des expériences positives et des initiatives entre États membres.
- viii Institutionnaliser la collaboration et l'assistance mutuelle entre les pays et éviter le double emploi inutile des initiatives

1.3 Résultats attendus de la Décennie

12. À la fin de la Seconde décennie de l'Éducation, l'Afrique aura abordé les questions majeures qui entravent le développement de son système éducatif en :

- i Mettant en place des systèmes performants de gestion de l'information en matière d'éducation au niveau national (EMIS), reliés aux réseaux des EMIS régionaux et continentaux, inversant de ce fait le phénomène actuel de « données inexistantes », qui a empêché une expression claire des défis et des opportunités, de même qu'une planification, un suivi et une évaluation systématiques;
- ii Procédant à l'intégration totale de l'enseignement dans les politiques, les activités du programme et les structures organisationnelles de la Commission de l'Union africaine et des communautés économiques régionales ;
- iii Améliorant considérablement les résultats de l'enseignement (accès, qualité, efficacité, bien-fondé), tout en abordant les questions de formation des enseignants et de l'enseignement supérieur au service du développement ;
- iv Réalisant l'égalité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- v Instituant le partage systématique d'expériences et l'assistance mutuelle pour la promotion de l'éducation en comblant de manière significative l'écart entre les sexes dans la participation aux Mathématiques, à la science et à la technologie
- vi En instituant le partage systématique d'expériences et l'assistance mutuelle pour la promotion de l'éducation ;
- vii Créant des mécanismes viables pour s'assurer que l'éducation contribue à l'intégration régionale.

1.4 Mobilisation des ressources en faveur du Plan

13. Les défis permettant de mobiliser des ressources y compris de s'assurer de la disponibilité de connaissances et de qualités appropriées, et de la disponibilité de disposer d'un nombre adéquat de ressources humaines pour la mise en oeuvre du plan d'action. Des efforts concertés seront également nécessaires pour s'assurer de la fourniture d'un nombre approprié d'enseignants de qualité notamment dans les zones défavorisées.

14. L'amélioration de la mobilisation et de l'utilisation des ressources financières en faveur de l'éducation sera requis des Etats membres. Cela doit inclure un financement ciblé efficace pour les domaines de priorité de la décennie. Une étude sur l'assistance internationale disponible et les modèles d'accès requis en vue d'utiliser le plan d'action pour la mobilisation des ressources.

15. Une assistance mutuelle entre Etats membres permettra également de mettre fortement l'accent sur le renforcement des capacités des ressources humaines et le renforcement des institutions

16. Un Fonds africain pour le développement de l' Education pourrait être créé au niveau de l'UA et alimenté par des fonds de donateurs internationaux alloués sous forme de dons assortis de "conditionnalités " aux CER ou aux Etats membres pour mettre en oeuvre certaines parties spécifiques du Plan.

1.5 Gestion du Processus

17. En vue d'assurer le succès de la Seconde décennie, il convient de mettre en place un système de communication soutenue et stratégique de même qu'une stratégie publicitaire. Ceci permettra de s'approprier le plan d'action et encouragera les parties prenantes à travailler dans le cadre de leur vision collective. Les programmes parallèles qui dissipent les énergies et les ressources des parties prenantes seront réduits au minimum.

18. Les autorités continentales, régionales et nationales joueront des rôles distincts selon la nature de leurs mandats spécifiques :

- Commission de l'Union africaine : Assurer les fonctions politiques de supervision, mener des activités de sensibilisation aux niveaux national et international, coordonner les activités des communautés économiques régionales, assurer la gestion de l'Observatoire continental de l'éducation, organiser les conférences bisannuelles de révision et assurer la publication des rapports de synthèse au niveau continental.
- Communautés économiques régionales : Assurer la coordination et le suivi des activités des pays, l'élaboration des programmes et des projets régionaux, la facilitation des réunions consultatives régionales, la fourniture des rapports des pays et des rapports régionaux à la Commission de l'UA, et la publication des rapports spécifiques des régions.
- Autorités nationales des États membres (gouvernements, par le biais des ministères et des institutions de l'éducation, et société civile) : assurer la direction de la mise en œuvre du programme de la Décennie dans le contexte global du programme national de l'éducation et du développement ; échanger des expériences et collaborer avec les pays tant au sein qu'à l'extérieur de la région, assurer le suivi au niveau national et faire rapport aux organismes nationaux et régionaux de coordination.

1.6 Suivi et Evaluation

19. Dans un délai de trois mois après le lancement du Plan d'action, tout Etat membre devra soumettre à la communauté compétente un plan détaillé de mise en œuvre du Plan de l'Union africaine, accompagné des opérations, délais d'exécution, des plans de mobilisation de ressources et des indicateurs de succès pour chaque domaine d'intérêt. Les descriptifs de programmes de pays devront prendre en compte les cadres et priorités spécifiques et seront conformes à l'ensemble des objectifs et du bien-fondé du Plan de l'Union africaine.

20. Les CER évalueront chaque Plan de pays pour harmonisation avec le Plan d'action, pour la portée de son intégration avec les préoccupations du secteur de l'éducation plous élargi, et la faisabilité de la mobilisation des ressources/cadre d'utilisation en cours d'exécution dans les pays.

21. Les CER assureront également le suivi des Plans de pays et en fera rapport Comité directeur qui en fera rapport à son tour aux Ministres par l'intermédiaire du Bureau ou du COMEDAF.

2. DOMAINES PRIORITAIRES

22. La conférence des ministres de l'Éducation de l'Union africaine a adopté les domaines de priorité ci-après pour la Seconde décennie de l'Éducation :

- i Perspective genre et culture
- ii Systèmes de gestion de l'information en matière d'éducation
- iii Développement des enseignants
- iv Enseignement supérieur
- v Enseignement et formation technique et professionnelle, notamment l'éducation dans les situations difficiles
- vi Programme d'enseignement et matériels éducatifs et didactiques
- vii Gestion de la qualité

2.1 Perspective et Culture

23. **Objectif:** Mettre fin aux disparités entre les sexes, assurer l'égalité des sexes, responsabiliser les filles et les femmes dans l'ensemble du système éducatif tout en l'enrichissant avec les aspects positifs des valeurs culturelles africaines.

24. **Justificatif et domaine d'intérêt:** La nécessité de rétablir le lien entre l'éducation et la culture en Afrique a été reconnue au niveau le plus élevé de l'Union africaine lorsque le Sommet de Khartoum (tenu en 2006) a adopté une décision sur ce thème. Le rétablissement du lien entre l'éducation et la culture libère des synergies qui peuvent élargir la gamme d'options pour permettre aux individus et aux sociétés de relever les défis du 21^{ème} siècle et de participer efficacement à l'économie globale.

25. Dans beaucoup d'Etats membres, la parité entre les sexes dans le domaine de l'éducation, à tous les niveaux, demeure un projet chimérique pour nombre de filles et de femmes. Des efforts devraient être déployés pour encourager chaque fille et chaque garçon à s'instruire, accroître le nombre et le taux d'enseignants de sexe féminin à tous les niveaux, et prendre en compte la sensibilité tant des garçons que des filles dans les milieux éducatifs et en matière de matériels didactiques.

26. Si les femmes et les filles tendent à être les plus défavorisées s'agissant des questions liées au sexe, il importe que les hommes soient des partenaires dans le combat mené pour l'égalité des sexes.

27. Au cours de la Seconde décennie de l'Éducation, tout sera mis en œuvre pour s'assurer que :

- i Les questions liées à l'appartenance sexuelle et à la culture sont prises en compte dans toutes les priorités de la Décennie.
- ii Les perspectives fondées sur les droits de l'homme sont la base de toutes les mesures politiques en matière d'éducation.

- iii Les droits des personnes les plus vulnérables sont respectés, y compris ceux des filles, des personnes handicapées et des enfants affectés par le VIH/SIDA.
- iv Les pratiques culturelles qui encouragent la discrimination fondée sur l'appartenance sexuelle sont abolies.
- v L'éducation est un outil efficace pour instaurer la paix, la justice et l'équité, responsabiliser les hommes et les femmes pour leur permettre de participer pleinement au sein de la société.
- vi L'éducation contribue au rétablissement de la dignité des africains et au recouvrement de la fierté dans les valeurs et l'héritage
- vii Des approches intersectorielles aux questions liées au sexe et à la culture sont adoptées en matière d'éducation.

28. Les secteurs prioritaires d'intervention identifiés pour la Décennie serviront à traiter des questions suivantes:

- i Création d'un véritable environnement propice pour le respect et la mise en vigueur des droits de l'homme ;
- ii Accès universel à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire, et réduction significative du nombre d'abandons scolaires parmi les enfants et les jeunes, en mettant un accent spécial sur les personnes handicapées et sur les situations de conflit et des groupes marginalisés ;
- iii Promotion des industries culturelles parallèlement à celles de l'alphabétisation fonctionnelles en vue de l'autonomisation économique des femmes et des hommes ;
- iv Accroissement des synergies entre la culture et l'éducation
- v Accès de la participation des femmes et des filles à l'enseignement des sciences, et de la technologie à tous les niveaux.

2.2 Système d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS)

29. **Objectif :** Pour inverser le phénomène actuel des données : faciliter la planification basée sur les informations fiables ; une évaluation et un suivi rigoureux des résultats obtenus au niveau des systèmes de l'éducation. Il convient par conséquent de disposer de EMIS performants et durables aux niveaux continental, régional et national.

30. **Justificatif et domaine d'intérêt :** si au cours de la dernière Décennie écoulée, les Etats membres ont amélioré leurs systèmes statistiques, bon nombre d'entre eux continuent à être confrontés aux défis de la production régulière et opportune des données statistiques fiables. Les EMIS sont des systèmes de traitement de l'information pour la gestion des ressources et des services d'éducation. Dans la mesure où ils fournissent des données essentielles devant aider dans la prise de décision, ils devraient être conçus pour soutenir l'élaboration des politiques, la recherche et les objectifs de développement.

31. L'Afrique devrait élaborer ses propres données assorties de bases de données détaillées, comparables entre pays, ce qui implique l'établissement d'un réseau continental intégré et des réseaux régionaux et continentaux. En vue de leur harmonisation et intégration, des efforts concertés seront déployés en vue d'identifier

les questions majeures, d'élaborer des indicateurs communs et de s'assurer que les pays se conforment au Plan continental.

32. Il convient de renforcer les capacités des experts tant au niveau institutionnel qu'au niveau individuel en vue de s'assurer le développement et la maintenance des EMIS capables de produire des données statistiques fiables, et une analyse et une utilisation efficaces des données aux fins de formulation et de suivi des politiques.

33. Un observatoire africain sera créé en tant que cadre pour la coordination des activités des EMIS. Cet observatoire sera géré par la Commission de l'Union africaine. L'observatoire sera par ailleurs responsable de :

- i Développer et de maintenir un portail d'Internet
- ii Actualiser et promouvoir les rapports d'évaluation /de diagnostic des EMIS;
- iii Gérer les données obtenues (matériels de formation, rapports de recherches, projets permanents des EMIS, partenaires techniques, catalogue et calendrier de la formation régionale et continentale en CB, etc.) ;
- iv Elaborer et actualiser la base africaine de données des indicateurs ;
- v Promouvoir le réseau d'expériences et d'experts ; et
- vii Etablir et maintenir les EMIS continentaux.

2.3 Formation et perfectionnement des enseignants

34. Objectif : Pour veiller à ce qu'il y ait des enseignants en nombre suffisant dans le but de satisfaire la demande des systèmes d'enseignement et s'assurer que tous les enseignants ont les qualifications requises et disposent des connaissances, compétences et aptitudes requises pour enseigner efficacement. Les enseignants devraient être également bien soutenus et bien payés pour permettre des niveaux élevés dans la motivation.

35. Justificatif et domaine d'intérêt: La pénurie chronique d'enseignants compétents et qualifiés en Afrique est exacerbée par l'inadéquation des moyens de formation. La question relative à la pénurie d'enseignants doit être perçue dans un cadre plus vaste : qui porte entre autre sur la qualité de la formation de l'enseignant, le nombre de postes permanents et d'emplois stables avec les possibilités de faire carrière, les conditions qui permettent de garder les enseignants dans l'enseignement. Le déploiement et l'utilisation des enseignants mérite également une meilleure gestion notamment en cas de répartition géographique et de domaines pénurie de sujets et domaines à pénurie de sujets. La question du VIH et du SIDA selon qui affecte la profession d'enseignant doit être abordée.

36. La mobilité des enseignants au plan continental mérite une attention particulière. Cela nécessiterait des dispositions similaires au protocole de recrutement des enseignants du Commonwealth. Par ailleurs l'Afrique devra encourager la coopération bilatérale entre les pays dans le domaine de la formation des enseignants en utilisant autant que possible les capacités existantes.

37. Bien que le taux de représentation des sexes varient d'un pays à l'autre, les femmes sont, de manière générale, minoritaires dans le domaine de l'enseignement,

notamment au niveau des postes de direction. Il convient de mentionner que la question des différences entre les sexes s'étend aux conditions de service, à la promotion et aux comportements sociaux et culturels à l'endroit des femmes.

38. L'attention portée sur la pénurie des enseignants va de pair avec la satisfaction des besoins du corps des enseignants : leur compétence, leur salaire, la capacité à les retenir dans le système, de même que le soutien qui leur est apporté dans le cadre du processus de la formation permanente. Un tel appui devrait faire appel à toutes les ressources disponibles telles que l'enseignement à distance, le recrutement direct et les technologies dispensées sur un mode mixte. On pense que l'obtention de diplômes plus poussés encourage également les enseignants à chercher à faire carrière dans l'enseignement et à élargir le répertoire des compétences en matière d'éducation, y compris les technologies de l'information et de la communication (TIC) de même que leur utilisation.

39. En ce qui concerne leur bien-être, les enseignants ont besoin de stabilité et de satisfaction professionnelle à leur poste, sans compter une rémunération appropriée. Ces conditions permettront peut-être de retenir un plus grand nombre d'enseignants dans le système que dans les conditions actuelles. Des efforts supplémentaires devraient être faits pour améliorer la situation des enseignants, en les impliquant davantage dans le dialogue politique et à la recherche d'actions participatives.

40. La recherche est essentielle pour obtenir des données fondamentales sur l'éducation dans les pays, de même que pour des informations vitales sur la pratique de l'enseignement dans les salles de classe. Les établissements de formation d'enseignants devraient s'améliorer et former les enseignants à effectuer une recherche active dans les salles de classe.

41. Les domaines prioritaires identifiés pour la Seconde décennie de l'Éducation sont comme suit :

- i Augmentation du nombre d'enseignants
- ii Amélioration des compétences des enseignants
- iii Promotion des compétences des professeurs
- iv Professionnalisation et promotion des capacités de leadership de l'école
- v Promotion de la morale des conditions de travail et du bien-être des enseignants
- vi Intensification de la recherche pédagogique pour l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage continu.

2.4 Enseignement Supérieur

42. Objectif : Revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique, grâce à des institutions fortes et dynamiques qui effectuent des travaux de recherche, d'enseignement et de proximité, dans un environnement où existe la liberté d'enseignement et l'autonomie des établissements d'enseignement, et dans le cadre général de l'obligation de rendre compte au public.

43. Justificatif et domaine d'intérêt : Une baisse de l'appui à l'enseignement supérieur a été observée au cours de la dernière décennie. Toutefois, on a

récemment enregistré un regain d'intérêt en raison de la nouvelle vision de l'Union africaine, la reconnaissance du rôle croissant de la connaissance et de l'innovation dans l'économie mondiale et du rôle de HE en tant que base centrale des ressources pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement apporte. Il faudrait que l'on se rende compte que l'enseignement supérieur apporte des solutions africaines aux problèmes africains, et participe à la vision collective de l'Afrique.

44. Au cours de la Seconde décennie de l'Éducation, l'accent sera mis sur les priorités suivantes :

- i Promotion de la recherche et de la production de connaissances dans l'enseignement supérieur.
- ii Promotion, développement et assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique dans toutes ses dimensions, notamment la mise en valeur de Cadres de diplômés aux niveaux régional et continental ou de Conventions (telles que la Convention d'Arusha) pour faciliter la mobilité.
- iii Niveaux suffisants de financement pour le secteur de l'enseignement supérieur
- iv S'assurer des niveaux appropriés de financement pour le secteur de l'enseignement supérieur

45. Pour trouver des solutions à ces questions, il conviendrait d'adopter une approche de systèmes fondée sur:

- i Un nouveau contrat social entre les établissements d'enseignement supérieur en Afrique et au sein des Etats africains ; un contrat permettant la promotion de la liberté d'apprendre, l'autonomie institutionnelle, l'obligation de rendre compte, l'accès, la participation des parties prenantes et l'adéquation des ressources.
- ii L'élaboration de politiques appropriées pour résoudre les questions d'importance et qui ont un impact au niveau mondial, y compris l'enseignement transfrontalier et la privatisation des ressources.
- iii La prise en compte de la nécessité d'établir des différences, au niveau des sous-secteurs qui s'occupent de questions et de problèmes particuliers des pays ou des régions.
- iv La contribution de l'enseignement supérieur à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en général, notamment la formation des enseignants et l'élaboration des programmes et du matériel didactique devant servir dans les écoles.
- v La promotion de la production des connaissances locales entre les acteurs et d'autres parties prenantes.
- vi L'établissement de dialogues, de réseaux, de la coopération, de la collaboration et de partenariats entre l'enseignement supérieur en Afrique et le secteur public, la société civile et le secteur des entreprises.
- vii Le renforcement des partenariats et des réseaux entre les institutions et les organismes africains, et avec ceux du Sud et du Nord, tout en reconnaissant la nécessité d'harmoniser et de rationaliser la présence ainsi que les travaux de ces structures.
- viii L'établissement d'un leadership au niveau des institutions, y compris la gestion et la gouvernance au niveau des institutions.

- ix La mobilisation de fonds pour des investissements au niveau des infrastructures dans tous les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour le matériel et les installations, de même que pour l'enseignement et la recherche.

2.5 Enseignement et Formation Technique et Professionnelle (EFTP)

46. Objectif : Repenser les systèmes d'enseignement des États membres de sorte que les jeunes bénéficient d'une éducation de base obligatoire leur inculquant des compétences, des qualifications et des attitudes génériques majeures menant à une culture de formation permanente et d'esprit d'entreprise pour faire en sorte qu'ils s'adaptent au monde du travail en perpétuelle mutation.

47. Justificatif et domaine d'intérêt: L'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) est une composante essentielle de l'éducation en général, qui est en plus axé sur la préparation au monde du travail à travers la formation technique spécialisée. L'EFTP n'a pas été suffisamment appliqué dans les pays africains. Dans les cas où de tels programmes existent, ceux-ci ne mettent pas suffisamment à profit les atouts des technologies modernes. Un EFTP de qualité devant satisfaire les demandes du marché du travail devrait être conçu et fourni par des établissements d'enseignement et d'autres prestataires en étroite collaboration avec les employeurs potentiels. Ces programmes sont considérés comme essentiels pour doter le nombre accru de jeunes qui achèvent les programmes d'enseignement de base résultant du processus de l'« Éducation pour tous » des aptitudes nécessaires à leur entrer dans le monde du travail. Pour conclure, l'EFTP permet de renforcer les capacités pour la reconstruction nationale dans les situations post-conflit. Il convient de changer les comportements des parents, des enseignants et du public vis-à-vis de l'enseignement public et de promouvoir l'EFTP en tant que système complémentaire de l'éducation avec des possibilités de transfert d'unités de valeur (UV) vers l'enseignement supérieur.

48. Un programme fiable de l'EFTP doit être basé sur :

- i Une éducation générale,
- ii Une éducation générale/technique de base fiable, portant notamment sur des programmes de communication, d'esprit d'entreprise, d'acquisition de compétences pratiques
- iii Une formation technique spécialisée

Ce programme devrait offrir la possibilité de valider, dans les établissements d'enseignement supérieur et de formation les unités de valeur acquises.

49. En l'absence d'opportunités suffisantes de travail salarié en Afrique, les programmes formels et informels de EFTP ajoutés à une formation en entreprise et aux conseils et directives en matière de carrière peuvent aider les individus, y compris ceux qui sont marginalisés pour cause de conflits ou du VIH/SIDA, à devenir des travailleurs indépendants, grâce à la création de leurs propres entreprises.

50. Étant donné que de nombreux jeunes ne suivent pas le système scolaire formel, l'apprentissage informel intégré comportant des programmes d'alphabétisation et

d'EFTP, s'agissant particulièrement des filles et des femmes, devraient promouvoir le bien-être des communautés à travers l'Afrique. L'EFTP offre également un cadre pour la préservation et la promotion des connaissances et des pratiques culturelles locales.

51. L'EFTP constituera par conséquent un secteur d'investissement de haute priorité au cours de la Seconde décennie de l'Éducation en Afrique. Les secteurs d'intervention prioritaires suivants seront donc abordés :

- i Accès équitable à l'EFTP pour tous ;
- ii Qualité et Justificatif des systèmes et programmes de l'EFTP la participation et le financement accrus du secteur privé;
- iii Promotion des ressources devant permettre des équipements et des installations modernes pour l'EFTP ;
- iv Intégration de l'EFTP dans les programmes d'alphabétisation et d'enseignement informel pour les groupes vulnérables et la reconstruction dans les situations post-conflit ;
- v Renforcement des capacités, notamment la mobilisation des enseignants de l'EFTP.

2.6 Elaboration de programmes d'enseignement et des matériels didactiques et pédagogiques

52.Objectif : Pour veiller à l'élaboration et à la fourniture de programmes équilibrés, pertinents et qui tiennent compte de la culture dans les écoles, appuyés par du matériel didactique dans toutes les formes et à tous les niveaux de l'éducation dans les Etats membres.

53. Justificatif et domaine prioritaire: Le programme d'enseignement est un processus continu DE TRADUCTION DES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT en principes directeurs pour le contenu, le matériel et les méthodes scolaire et les activités techniques des salles de classe pour obtenir les résultats de l'apprentissage attendus. Il reflète les valeurs, les attitudes et les aspirations de la société élargie et devrait être fondé sur sa culture, tout en rivalisant dans un environnement global ouvert et positif.

54. Un autre domaine de défi majeur que pose le programme d'enseignement en Afrique est la SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE.. Pour que les populations de l'Afrique s'imprègnent d'une culture de science, de technologie, de recherche et d'innovation, l'enseignement et l'apprentissage de la science et de la technologie doivent être reformés à tous les niveaux, avec un accent particulier sur l'utilisation des TIC aux fins d'enseignement. Les méthodes d'enseignement devraient encourager la reconnaissance de liens entre la science et la technologie d'une part, et entre la culture et l'environnement de l'apprenant, d'autre part. Il est impératif d' la participation des filles et des femmes à l'éducation en matière de science et de technologie.

55. La langue est un autre sujet de préoccupation dans les systèmes d'enseignement africains. L'utilisation prépondérante de langues « étrangères » comme outils d'enseignement désavantage des apprenants et érige des barrières entre l'école et la

communauté. Il a été démontré que les enfants qui étudient dans les langues locales, au cours des premières années d'école, ont des meilleurs résultats scolaires. Le développement d'une culture de la lecture est également renforcé par l'utilisation des langues locales familières, notamment pendant les premières années de l'enseignement formel.

56. L'utilisation des langues africaines comme véhicule d'enseignement est entravée par le grand nombre de langues parlées, le manque de matériel édité dans de nombreuses langues, l'urbanisation nécessitant l'utilisation des langues européennes pour la communication, le manque d'appui des parents qui n'accordent aucune importance aux langues africaines, les avantages économiques apparents des langues européennes et les coûts liés à l'introduction des langues africaines.

57. Dans la mesure où la langue incarne la culture d'un peuple, il importe que des langues africaines soient développées et favorisées par le truchement de leur utilisation comme outil d'enseignement et comme discipline d'étude. Des efforts doivent être déployés pour renforcer les langues transfrontalières en tant qu'appui à l'intégration régionale par l'enseignement des langues. La promotion du langage des signes mérite également une attention toute particulière.

58. LES APTITUDES UTILES POUR LA VIE doivent être systématiquement introduites dans les programmes scolaires. D'importants domaines concernent entre autres : les aptitudes interpersonnelles, la pensée critique, la communication, l'éducation en matière d'esprit d'entreprise, l'apprentissage autodidacte, l'éducation des capacités civiques de leaderships et l'éducation sanitaire préventive couvrant le VIH et le SIDA et le Paludisme entre autres. Les systèmes africains d'acquisition des connaissances méritent une attention toute particulière.

2.7 Gestion de qualité

59. **Objectif** : Soutenir la promotion de l'accès, de l'importance, de l'équité et de l'efficacité de l'éducation en Afrique par la mise en oeuvre d'un système qualitatif de gestion de l'enseignement en Afrique aux niveaux national, régional et continental.

60. **Justificatif et domaine d'intérêt** : La fourniture d'une éducation appropriée et de qualité à tous les enfants est préconisée dans la Charte africaine des droits de l'homme, et l'accès à une éducation de qualité permet aux apprenants de se transformer et de transformer également leurs milieux social, environnemental et économique en vue d'un développement durable. Toutefois, de nombreux apprenants des pays africains quittent malheureusement l'école sans avoir maîtrisé les compétences de base en matière d'alphabétisation, d'aptitudes au calcul et d'aptitudes utiles pour la vie.

61. La "qualité" peut être perçue comme un concept dynamique, mais de toute évidence, certains résultats au niveau de l'éducation sont les principaux indicateurs de la qualité de l'enseignement. Le processus d'acquisition des connaissances est au centre de la qualité de l'enseignement, mais la qualité dépend des facteurs suivants :

- i. Ressources physiques et dans le domaine des infrastructures, et processus d'enseignement et d'acquisition des connaissances;

- ii. Aptitudes de l'apprenant,
- iii. Qualifications, compétence et motivation de l'enseignant,
- iv. Pertinence du sujet en question et du matériel didactique ;
- v. Appui professionnel aux enseignants
- vi. Bonne gestion de l'école, aussi bien au niveau des systèmes qu'institutionnels

62. L'examen de la qualité au cours de la Seconde décennie sera donc fondé sur les interventions et approches ci-après :

- i L'élaboration de normes pour la gestion de la qualité de l'éducation en Afrique ;
- ii Le renforcement des capacités en vue d'une gestion de qualité en matière d'éducation
- iii. Le suivi et l'évaluation systématiques des progrès de l'apprenant, et de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage

3. TABLEAU DES ACTIVITES

3.1. PERSPECTIVE GENRE ET CULTURE

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
1 Continuer d'assurer la promotion d'un environnement propice à la mise en œuvre et l'application des droits de l'homme	Promouvoir le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre des instruments des droits de l'homme et de leur intégration dans les politiques et les plans en matière d'éducation	Activité 1 : Mettre en place un système pour le suivi de la mise en œuvre des instruments de droits de l'homme et leur application.	UA/CER : Création d'un comité de révision pour assurer le suivi de la traduction, l'application et la mise en vigueur des instruments juridiques	Traduction en législation nationale et mise en vigueur	Cadres juridiques nationaux Égalité des chances (avéré) dans l'accès à l'éducation et aux services sociaux	2006-2014	UA CER gouvernements nationaux
2. Accès universel à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire devant conduire à la réduction sensible du nombre d'enfants et des jeunes non scolarisés d'abandons scolaires des enfants et des jeunes avec un accent spécial sur les personnes handicapées, dans des situations de conflit et les groupes marginalisés etc.	Concevoir des instruments de sensibilisation en vue de la mobilisation des ressources pour réduire sensiblement les disparités sociales et géographiques entre les sexes en matière de rétention et de	Activité 2 : Mettre en place des indicateurs sexospécifiques qui prennent en compte les préoccupations des femmes pour servir de directives dans la mise en place d'une base de données/EMIS et pour le suivi des	UA : Utilisation des données pour la cartographie, le plaidoyer, et la mobilisation de ressources Identification des exemples réussis d'obtention de données et leur partage avec d'autres pays	Taux d'inscription et GPI f 1, taux de réalisation	Existence de directives et d'une base de données fonctionnelle	2006-2008	UA/CER CIEFFA Etats membres

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
	performance aux niveaux de base et secondaire	<p>réalisations de l'objectif 5 de l'EFA et des objectifs 2 et 3 des OMD</p> <p>Activité 3: Obtenir des données et partager les expériences de pays qui enregistrent des taux élevés de participation des hommes et des femmes</p> <p>Activité 4: Concevoir et mettre en œuvre des politiques visant à la mise en œuvre des mesures visant à réhabiliter et à encourager l'insertion et la pleine participation des filles ou des garçons en situations difficiles (grossesse, drogues, enfants soldats etc.)</p>	<p>UA/CER Promotion du dialogue interministériel sur la politique à mener et collecte de données sur les meilleures pratiques</p> <p>UA/CER Elaborer une stratégie pour la mobilisation de ressources</p> <p>Assurer aux dirigeants une formation en vue de la prise en compte des préoccupations et de l'intégration des femmes</p>				

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
		<p>Activité 5 : Mobilisation des ressources aux niveaux régional et international pour répondre aux besoins des personnes en difficulté</p> <p>Activité 6 : Mise en place de mécanismes de protection sociale (VIH/SIDA, coûts, etc..) en vue de la protection des filles et d'autres groupes vulnérables</p>					
	Réduire de x % les barrières socioculturelles et économiques qui empêchent l'accès et la participation des filles et des enfants handicapés à l'école.	Activité 7 : campagne de sensibilisation en vue l'abolition des pratiques culturelles néfastes qui empêchent la participation des femmes à la vie privée et publique	UA/CER : Faire la liste des problèmes et élaborer une stratégie de communication visant à leur élimination qui servira aux dirigeants, en	Identification des pratiques néfastes et établissement de leurs listes par région, ainsi que de la stratégie mise en place	Ces questions font l'objet de discussions libres dans tous les forums et les médias	2006-2008	UA/CIEFF A CER/A/Etats membres

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
			particulier les hommes, aux niveaux continental, régional et national.		aux niveaux continental, régional et national		
3. Promouvoir les compétences en matière d'alphabétisation et développer les connaissances culturelles en vue de l'autonomisation économique des femmes et des hommes	Renforcer l'autonomisation économique et sociale des hommes et des femmes grâce à l'alphabétisation fonctionnelle	Activité 8 : Elaborer des instruments d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation	UA/CER : Utilisation des données pour la sensibilisation en vue de l'alphabétisation pour tous, en vue de promouvoir la croissance et le développement économique	Augmentation sensible du niveau d'alphabétisation et du développement de compétences utiles pour la vie	Augmentation sensible du nombre des adultes alphabétisés, en particulier des femmes et des filles	2006-2014	UA/CER/gouvernements nationaux
	Etablir la liaison entre l'alphabétisation, la formation professionnelle et technique et l'éducation informelle avec les besoins de développement au niveau national	Activité 9: revoir les programmes d'alphabétisation, de formation professionnelle etc. pour y intégrer les technologies modernes, les TIC, les méthodes d'enseignement à distance Activité 10 : Créer	Les CER devront rechercher une assistance technique auprès des universités et des centres nationaux d'élaboration des programmes afin de revoir les programmes d'enseignement, en vue du	Augmentation sensible au niveau de la participation socio-économique des groupes considérés jusqu'ici comme marginalisés. Mobilisation intégrale des	Produits de commercialisation de haute qualité et bien finis pour les marchés locaux et extérieurs	2006-2014	

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
		un environnement propice aux entreprises des femmes	<p>partage des connaissances, des produits et des expériences</p> <p>Les CER : devront faciliter et améliorer la communication à l'intérieur des Etats membres et des.</p> <p>Les CER devront encourager la création de réseaux des femmes chefs d'entreprise grâce à des possibilités d'affaires, de financement, de formation et à la gestion dans l'ensemble les pays et les régions</p>	équipements dans tous les secteurs (santé publique, agriculture, travaux publics, développement zones urbaines/rurales, commerce et industrie etc.) en vue de l'acquisition de compétences non formelles des femmes et des autres groupes vulnérables			
4. Renforcement de la synergie entre la culture et l'éducation envisagé.	Intégrer la culture dans les systèmes d'éducation en tant moyens de promouvoir et de	Activité 11 : Intégration dans les programmes scolaires des langues nationales,	CUA : campagne de sensibilisation en vue de la promotion et de la préservation des	Introduction des langues nationales dans les politiques en matière	Renforce ment sensible de l'utilisation	2006-2014	

Domaines thématiques/ Prioritaires	Objectifs	Mesures/ interventions	Stratégie/ Niveau de mise en oeuvre	Indicateurs de performance/ Repères	Produits/ résultats	Délai d'exécution	Responsabi lités et participatio n
	renforcer nos identités et valeurs culturelles et de préserver nos acquis culturels	du folklore et des autres modes de transmission des informations.	valeurs culturelles, des connaissances médicales et scientifiques, des langues en tant qu'outil d'enseignement, des traditions etc. CER : Promouvoir la collaboration régionale en matière de production du matériel didactique et apprentissage des langues partagées de part et d'autres des frontières. Production de livres et de matériel didactique	d'éducation Directives pour les programmes et matériel didactique en langues indigènes Renforcement de la formation des enseignants dans les langues nationales Renforcement de l'usage des langues locales dans l'administration locale Enrichissement culturel des programmes Sujets portant sur la culture lors les examens publics	des langues indigènes dans l'éducation formelle		

3.2. SYSTÈME EDUCATIF DE GESTION DE L'INFORMATION

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/repères	Production et résultats	Délai d'exécution	Responsabilités et partenaires
1. Renforcer l'utilisation de la planification et de la prise de décision basée sur des preuves dans le domaine de l'éducation.	Evaluation de la situation actuelle en matière de gestion et de l'information dans l'éducation	Activité 1: Mise en place d'un cadre d'évaluation partagé et validé en vue d'évaluer l'état des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS) sur le continent.	Coordination par l'UA de la réunion de l'IIPE, de NESIS, de l'UNESCO et de l'UIS. Organisation d'une série de formations de formateurs.	Mise en place et validation du cadre d'évaluation	Réalisation et publication de l'évaluation et des diagnostics	Premier trimestre de la première année	Secrétariat de l'UA
		Activité 2: Formation au niveau régional/des CER à l'utilisation du cadre d'évaluation convenu.	Implication par l'UA et les CER des partenaires de développement à la formation et à la supervision de l'évaluation.	Elaboration et mise en oeuvre du programme de formation. Les formateurs devront être en mesure de former les agents au niveau national en vue de l'évaluation des EMIS.		Deuxième trimestre de la première année	UA, CER, Etats membres en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux ⁴ .

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/repères	Production et résultats	Délai d'exécution	Responsabilités et partenaires
		Activité 3: Formation au niveau national	Séminaire de formation et autres modes de formation sur le terrain	Elaboration et mise en oeuvre du programme de formation		Troisième trimestre de la première année	CER et Etats membres en collaboration avec les institutions nationales/ régionales et les partenaires de développement
		Activité 4: Evaluations au niveau national	Activités sur le terrain, analyse, établissement de rapports, et validation des séminaires au niveau national	Rapports (aux niveaux national, régional, continental) sur l'état d'avancement des EMIS		Dernier trimestre de la première année	Etats membres
		Activité 5: Partage et validation du cadre d'évaluation.	Séminaire continental sur la situation des EMIS	Guide méthodologique pour le renforcement des EMIS sur le continent/harmonisation de procédures		Fin de la première année.	UA, CER, Etats membres

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/ interventions	Stratégie/ Degré de mise en oeuvre	Résultats/ indicateurs/ repères	Production et résultats	Délai d'exécution	Responsabilités et partenaires
		Activité 6: Publication régulière des résultats de l'évaluation sur un site Web, de brochures et d'articles, en vue de sensibiliser les dirigeants sur l'importance des EMIS.	Publications.			Deuxième trimestre de la deuxième année.	UA
	Institutionnalisation de la planification et de la prise de décisions basée sur des preuves	Activité 7: Collecte des données statistiques et des publications sur l'éducation disponibles pour une base de données africaines d'indicateurs.	Publication des informations relatives à la situation des EMIS et la qualité des données dans les pays pour sensibiliser les Ministres et les décideurs sur les efforts à réaliser.	Organisation de séminaires et de campagnes de sensibilisation à l'intention des Ministres et des décideurs.	Création d'un Observatoire et Ministres prêts à appuyer l'initiative	Mi 2008	UA, CER, Etats membres, Observatoire de la décennie
						Fin de la première année.	UA, région, Etats membres et partenaires techniques internationaux

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/repères	Production et résultats	Délai d'exécution	Responsabilités et partenaires
		Activité 8: Série d'évaluations périodiques (diagnostic)		Publication bisannuelle / actualisation des EMIS nationaux		Tous les 2 ans	Etats membres
	Renforcement des institutions régionales et continentales de la planification de l'enseignement et de la statistique.	Activité 9: Mise au point de matériel sur la base de l'expertise des Etats membres, des régions ainsi que des partenaires techniques.	Formation des formateurs et mise au point du matériel par les professionnels nationaux (en collaboration avec les partenaires techniques) Introduction dans les programmes scolaires pour que les institutions africaines soient en mesure de former les étudiants et les	Mise au point de matériel de formation		2008-2009	Instituts d'enseignement supérieur, partenaires techniques et UA

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/repères	Production et résultats	Délai d'exécution	Responsabilités et partenaires
			cadres dans les matières ayant trait aux EMIS	Introduction des EMIS dans les programmes destinés à la formation des enseignants et après leur formation			Institutions d'enseignement
				Programmes de formation professionnelle continue pour le personnel des EMIS			Institutions d'enseignement et ministères de l'éducation dans les Etats membres.
3. Mise en place d'EMIS compatibles.	Harmonisation des EMIS en vue de la gestion et de la viabilité des ressources continentales	Activité 10: Harmonisation des normes et renforcement d'un EMIS continental sur la base de ces normes			Présence d'EMIS efficaces et compatibles	A partir de 2008	UA, CER, Etats membres

3.3. FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
1. Pénurie d'enseignants	Augmentation accrue du nombre des enseignants qualifiés et compétente. Atteindre un ratio maximum de 40 pour 1 pour l'éducation de base	Activité 1 Analyse de la situation	En tant que partie intégrante des travaux sur les EMIS, étude de la situation nationale de la demande et de l'approvisionnement des enseignants	Base de données nationale sur la disponibilité des enseignants	Rapport sur la situation publiée et partagée de l'approvisionnement en enseignants au niveau national	Fin du deuxième trimestre de la première année, avec le plan de travail sur les EMIS	Autorités nationales
		Activité 2 Mise en œuvre des plans de financement national pour les enseignants	Dialogues des partenaires participatifs pour élaborer les stratégies nationales permettant de pourvoir les écoles en nombre suffisant d'enseignants de qualité.	Processus consultatif national/Plan d'action national pour le renforcement de la fourniture d'enseignants	Amélioration progressive de la fourniture et du maintien en fonction des enseignants et amélioration des conditions d'enseignement des enseignants	2006-2008	Etats membres

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
			Révision par les pays du programme de formation et adaptation au contexte national, grâce à la réduction du temps de formation avant l'emploi ; la réalisation d'un équilibre entre la formation avant et en cours d'emploi ; l'examen de la possibilité de recrutement non traditionnels; de l'enseignement à distance ; la prise de mesures positives pour recruter davantage d'enseignantes.	Nombre de stagiaires par année.	Nombre d'enseignants	Tous les 2 ans	Pays membres et partenaires.

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/ interventions	Stratégie/ Degré de mise en oeuvre	Résultats/ indicateurs/ références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
<p>2. Amélioration de la compétence des enseignants</p>	<p>P89 Renforcement des compétences des enseignants</p> <p>50% d'enseignants dans le primaire et 30% dans le secondaire</p>	<p>Activité3 Renforcement / amélioration des mécanismes d'appui aux enseignants</p> <p>Activité 4 Promouvoir/ amélioration des mécanismes de gestion assurance-qualité</p> <p>Activité5 Une attention particulière doit être accordée aux enseignants exerçant dans des zones d'accès difficile</p> <p>Activité6 Renforcer la qualité du matériel didactique dans les écoles</p>	<p>Prévisions renforcées pour les écoles en se basant sur la formation en cours d'emploi des services d'inspection</p> <p>Développement de normes minimales nationales professionnelles</p> <p>Extension des services ODEL</p> <p>Etablissement de normes minimales nationales et veiller à ce que ces normes soient respectées grâce à un contrôle systématique des écoles</p>	<p>Présence d'indicateurs de la qualité dans les EMIS nationaux</p> <p>Collecte régulières de données sur les indicateurs de la qualité</p> <p>Utilisation des données collectées pour les décisions et la planification relatives à la gestion de la qualité</p> <p>Présence de services ODEL dans des localités très reculées</p>	<p>Rapports sur l'orientation de progrès réalisés en vue de renforcer la qualité des enseignants tel que reflété dans les EMIS nationaux</p>	<p>2006-2014</p>	<p>Etats membres, mobilisation complète des instituts supérieurs et des partenaires de développement</p>

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
3. Formation des Responsables des écoles	Renforcer les capacités en vue d'un appui aux responsables et de la supervision	Sensibilisation, contrôle et coopération.	Contrôle Mesures d'incitation	Rapports sur le contrôle Nombre de pays disposant déjà de programmes	Nombre de pays disposant déjà de bons programmes de formation	2 ans	UA et IIRCA et pays sélectionnés
		Identification de pratiques couronnées de succès au niveau régional Prévission de prix pour les programmes qui réussissent Elaboration d'un cadre de diplômes professionnels pour les chefs d'établissement	Coopération régionale dans la conception effective de programmes	Rapports sur le contrôle	Nombre de pays disposant déjà de bons programmes de formation	2 ans	CER et partenaires par ex. IIRCA

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
		Programme de formation des formateurs Amélioration des programmes de formation Mise en valeur des bonnes pratiques	Dispense de formation à travers ODL et en groupe restreint	Nombre de programmes réalisés Pourcentage d'enseignants formés	Nombre de personnel des écoles formé qui occupent des postes de supervision et de soutien	2 ans	Pays membres et partenaires
4. Bien-être des enseignants	Amélioration des conditions sociales et professionnelles des enseignants	Sensibilisation, Contrôle, Coopération	Dialogue et consultation en ce qui concerne le bien-être des enseignants	Rapports sur le contrôle	Rapports sur les Etats membres	Tous les 2 ans	UA
		Dialogue au sein des Etats membres des régions	Dialogue régional et consultation en ce qui concerne le bien-être des enseignants	Rapports sur le contrôle	Rapports	Tous les 2 ans	CER et UA

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
		<p>Dialogue tripartite (gouvernement, syndicats d'enseignants, associations parents - enseignants, gestion des écoles.</p> <p>Augmentation des budgets de l'éducation</p>	<p>Négociations</p> <p>Séminaires</p> <p>Campagnes d'information</p>	<p>Rapports des syndicats d'enseignants sur le bien-être des enseignants</p> <p>Augmentation des dotations budgétaires</p>	<p>Amélioration des conditions de travail des enseignants</p>	<p>Tous les 2 ans</p>	<p>Etats membres</p>

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/interventions	Stratégie/Degré de mise en oeuvre	Résultats/indicateurs/références	Production et résultats	Délai	Responsabilités et partenaires
<p>5. Assurance qualité et développement et l'importance de la recherche pédagogique</p>	<p>Amélioration des capacités de recherche en général et d'apprentissage et pour des raisons de recherche en général</p>	<p>Activité Dix</p> <p>Renforcement des réseaux de recherche existants/ROCARE,E RNSA,REFORMA</p> <p>Activité onze</p> <p>Participation des enseignants en poste aux activités de recherche</p> <p>Activité douze</p> <p>Intégrer les compétences de la recherche dans les programmes d'études des enseignants</p>	<p>Promouvoir la capacité des établissements nationaux de l'enseignement supérieur et des chapitre des réseaux régionaux de l'enseignement</p>	<p>Résultats de la recherche orientés sur les politiques ordinaires par les réseaux</p> <p>Formation en matière en Méthodes de recherche dans les programmes d'enseignement des enseignants</p> <p>Enseignants-Collaboration des Etablissements dans le domaine des activités de recherche</p> <p>Utiliser les activités de recherche dans la prise de décision</p>	<p>Amélioration des réseaux de l'enseignement et de la recherche de l'enseignement pédagogique national</p> <p>l'amélioration de l'esprit d'appartenance par les enseignants</p> <p>Promouvoir la prise de décision avec le produit de l'action de la recherche</p> <p><u>Résultats attendus</u> Organes de réglementation à travers le continent</p> <p>Les Etablissements ont été évaluées</p>	<p>Tout au long de la décennie</p>	<p>UA et les partenaires. UNESCO,ADEA ;AAU,AVU au niveau continental</p> <p>CER avec les réseaux de la recherche au niveau régional</p> <p>Etats membres Mobilisent pleinement les établissements d'enseignement supérieurs CER au niveau national continental Etablissements d'ES internationales et continentales</p> <p>Chercheurs</p> <p>NEPAD</p> <p>Partenaires de développement au niveau continental</p>

3.4. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
1. Production du savoir	Promouvoir les politiques qui favorisent la redynamisation et la prestation de la qualité de ES	Activité 1 Identifier les lacunes politiques et les défis dans les domaines clés prenant en compte les TIC, d'autres technologies, le genre, la culture, le VIH/SIDA et le financement	Promouvoir les réseaux de production du savoir Créer un fonds d'échange académique compétitif Prévoir des récompenses et autres incitations pour l'excellence	Politiques élaborées et adoptées	<u>Résultats</u> Les Etablissements d'enseignement supérieur contribuent efficacement à la production du savoir pour la réduction de la pauvreté et le développement durable	2006-2015	UA Etats membres CER Etablissements d'enseignement supérieur internationaux et continentaux d'enseignement supérieur Chercheurs NEPAD Partenaires de développement Secteur privé Société civile
	Promouvoir la contribution de l'enseignement supérieur à la production de savoir de niveau	Activité 2 Renforcer la capacité des bureaux de la Propriété intellectuelle africaine	Protection de la propriété intellectuelle par l'institution de la patente	Patente et droits réservés accordés	<u>Contributions</u> Publications brevets Réseaux de collaboration		

	génératrice de richesse	<p>Activité 3</p> <p>Créer un fonds d'appui à la recherche que solliciteront les scientifiques africains pour entreprendre des études et de la recherche identifiés comme étant importantes et stratégiques pour le développement de l'Afrique</p>	Création d'un Fonds d'appui à la recherche stratégique	Fonds assurés Mise en œuvre opérationnelle du Fonds	Programmes régionaux et sous-régionaux à tous les niveaux Création de centres			
		<p>Activité 4</p> <p>Identifier et renforcer les réseaux existants/ faire le plaidoyer et mobiliser les ressources pour le renforcement des capacités et la connexion de l'enseignement supérieur en Afrique aux réseaux de connaissance</p>	Appui aux centres d'excellence aux niveaux continental, régional et sous-régional dans les principaux domaines du savoir, ainsi que les centres d'innovation et les parcs de science et de technologie	Institutions remplissant les critères d'excellence Centres financés et opérationnels Rencontres régulières entre réseaux renforcés				

		<p>Activité 5</p> <p>Faciliter le transfert des unités de valeur (UV) au-delà des frontières en encourageant les programmes conjoints entre institutions de l'enseignement supérieur (E.S)</p>	<p>Promouvoir l'expansion de l'éducation post-licence et post-doctorat</p>	<p>Participation des Institutions d'enseignement supérieur (IES) dans les programmes mixtes</p> <p>Participation des IES dans des programmes de transfert d'UV</p> <p>Participation du personnel universitaire à la supervision conjointe entre UES</p> <p>Existence du réseau de diplômés et participation des étudiants à ce réseau</p>				
		<p>Activité 6</p> <p>Promouvoir le développement de revues magazine</p>	<p>Promotion de la production et de la diffusion de publications universitaires</p>	<p>Revue universitaire produite</p> <p>Volume de publications et</p>				

		universitaires	<p>Renforcement des capacités des maisons d'édition africaines</p> <p>Encourager le développement des bibliothèques virtuelles et consolidation des bases de données sur les publications africaines</p> <p>Faciliter l'accès des revues universitaires africaines aux indices de publications internationales</p>	<p>institutions dotées de bibliothèques virtuelles/ numériques</p> <p>Publications africaines disponibles en ligne et dans les indices des publications internationales</p> <p>Numéro ISBN</p> <p>Conformité des maisons d'édition aux normes internationales de publications</p>				
	Promouvoir/ Faciliter la coopération internationale continentale sous-régionale	<p>Activité 7</p> <p>Susciter la <i>prise de conscience</i>, promouvoir la révision et les directives de ratification de la Convention d'Arusha et des</p>	Appui et création de synergie entre agences/ initiatives / programmes pertinents sélectionnés aux niveaux régional et sous-régional	³				

³ « Infrastructures » comprennent les bibliothèques réelles et virtuelles, les facilités inter bibliothèque, les laboratoires et équipement virtuels, les bandes passantes TIC et les infrastructures physiques pour l'enseignement et l'apprentissage ainsi que la gestion des étudiants et des institutions

		autres cadres d'action internationaux et sous-régionaux sur l'éducation						
2. Assurance qualité et développement	Appui et développement des infrastructures	Activité 8 Mobiliser des fonds pour investir dans l'enseignement supérieur et plaider pour un investissement approprié dans ce secteur	Promotion de l'investissement dans les aspects essentiels et les installations adéquates ainsi dans les approches novatrices	Financement assuré Réseaux de coopération établis	<u>Résultats</u> Confiance accrue du public et des parties prenantes dans les produits et les diplômés des UES Réduction de la fuite des cerveaux et accroissement de la rétention des cerveaux <u>Finalité</u> Organes de réglementation établis à travers le continent Institutions évaluées et classées	2006-2013 <u>Réexamen</u> 2013-2015		

	Promouvoir l'utilisation des TIC et de l'apprentissage électronique	Activité 9 Poursuivre le développement des TIC dans l'éducation supérieure	Aide à la formation des consortiums en vue de négocier le coût des bandes passantes et des logiciels Appui à la promotion des institutions virtuelles existantes et création des nouvelles institutions	Intégration des TIC dans les programmes universitaires Coûts abordables des bandes passantes Obtention des licences et des logiciels				
	Promouvoir les capacités des organes et agences nationaux et régionaux de réglementation et d'homologation de haut niveau	Activité 10 Plaider en faveur du suivi, de l'évaluation, et de la classification des UES	Promotion des mécanismes d'évaluation par les pairs dans les UES africaines	Mise en place des organes d'homologation Mise en place des mécanismes d'évaluation par les pairs UES évaluées				
	Promouvoir la conception et la révision de programmes d'enseignement supérieur pertinent	Activités 11 Favoriser et appuyer les efforts régionaux de renforcement des capacités	Veiller à la pertinence des programmes de formation en collaboration avec le secteur privé	Programmes révisés en fonction de besoin				

		pour l'élaboration et la révision de programmes de formation Promouvoir une prise de conscience de l'environnement et du développement durable (cursus vert)	Promouvoir le développement de la formation à l'esprit de d'entreprenariat					
	Promouvoir un environnement propice au milieu universitaire	Activité 12 Améliorer les termes et conditions de service pour les universitaires/ Investir dans les ressources permettant de renforcer l'environnement universitaire	Promouvoir et renforcer la profession universitaire	Amélioration des conditions de service et révision des émoluments Réduction de la fréquence de renouvellement du personnel				
	Promouvoir la bonne gouvernance, leadership et la gestion dans les UES	Activité 13 Développer les capacités et compétences en matière de leadership et de gestion	Intégrer la formation à la gestion et au leadership à tous les niveaux	Mise en place des structures et mécanismes démocratiques ; SIG disponible ; Rapport annuel et plan stratégique établis ;				

		Encourager l'échange des meilleures pratiques entre les UES		classification améliorée ; et promotion de l'emploi des diplômés				
3. Financement	Plaider pour l'établissement d'un lien entre l'enseignement supérieur et les autres niveaux de l'éducation (de base primaire & secondaire)	Activité 14 Négocier et plaider en faveur de la révision des allocations budgétaires aux UES Encourager les gouvernements à accroître les ressources allouées aux UES		Allocation des fonds Sources de financement non traditionnel Mise en place de systèmes de gestion financière fonctionnels Satisfaction des besoins essentiels de	<u>Résultats</u> Sources de financement diversifiées Nombre accru de partenaire Amélioration du moral du personnel Accroissement de la	2006-2015		CUA et UA CER Secteur privé

<p>4. Service au niveau inférieur de l'éducation</p>	<p>Mettre l'accent sur le lien entre l'enseignement supérieur</p> <p>Contribuer à rehausser la qualité, l'efficacité dans l'éducation de base et secondaire</p>	<p>Accroître le financement public de la recherche en vue de satisfaire le besoin des secteurs productifs</p> <p>Activité 15</p> <p>Mobiliser les professeurs de l'éducation supérieure afin qu'ils accordent le plus d'attention à la R & D au niveau inférieur de l'éducation</p>	<p>Encourager les exonérations des taxes pour les secteurs productifs qui appuient la recherche appliquée</p> <p>Implication de l'éducation supérieure dans tous les aspects du développement de l'éducation aux niveaux inférieurs : dialogue d'orientation, assurance qualité, formation des enseignants, développement des programmes et matériels pédagogiques et de recherche</p>	<p>financement</p> <p>Rétention du personnel</p> <p>Compte annuel vérifié</p> <p>Qualité améliorée des réformes aux niveaux secondaire et primaire</p> <p>Plus grandes sensibilisation des enseignants aux questions relatives à l'éducation</p>	<p>collaboration sectorielle</p> <p><u>Finalité</u></p> <p>Financement du programme</p> <p>Salaire amélioré</p> <p>Professionnel plus performant au niveau subalterne</p> <p>Niveau d'entrée amélioré dans l'enseignement supérieur</p>			<p>Partenaire de développement</p> <p>UES</p> <p>UA</p> <p>Institutions supérieures dans les Etats membres</p>
---	---	--	--	--	---	--	--	--

3.5 ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (EFTP)

<p>1. Accès équitable de tous, en particulier des filles et des femmes</p>	<p>Rendre accessible à tous les programmes EFTP</p>	<p>Activité 1 Réexaminer, élaborer des politiques nationales en vue de rendre les programmes EFTP accessibles à tous</p>	<p>National : introduire des compétences et aptitudes pré-professionnelles générales dans l'éducation de base/ Education nationale</p> <p>Introduire des compétences générales et l'EFTP parallèlement dans les systèmes informels</p> <p>Reconnaissance et homologation du pré-apprentissage (PRE-AP) et de l'apprentissage par expérience (APEX)</p>	<p>Nombre de compétence et d'aptitude évaluable dans le programme</p> <p>Mise en place des programmes PRE-AP et APEX</p>	<p>Personnes ayant acquis les compétences et aptes pour le monde du travail et la formation continue</p> <p>Création d'institutions en vue de reconnaître et d'homologuer les PRE-AP et APEX</p>	<p>2006-2008</p>		<p>Etats membres</p>
---	---	---	--	--	--	------------------	--	----------------------

<p>2. Qualité et pertinence des systèmes et programmes d'EFTP</p>	<p>Systèmes nationaux d'EFTP capables de répondre aux demandes du marché du travail et aux besoins économiques</p> <p>Systèmes d'EFTP capables de relever les défis en matière de compétence au niveau mondial et dans les secteurs de croissance économique</p> <p>Programme EFTP correspondant aux priorités régionales et nationales</p>	<p>Activité 2</p> <p>Réviser les politiques, cadres juridiques et autres cadres, les stratégies et structures institutionnelles</p> <p>Activité 3</p> <p>Développer des programmes EFTP en harmonie avec les exigences du marché du travail pour les économies formelles et informelles et conformes aux tendances mondiales</p> <p>Activité 4</p> <p>Transfert des compétences inter-générationnelles</p>	<p>Elaborer des cadres, normes, certificats, etc.</p> <p>Créer des organes nationaux/régionaux chargés d'harmoniser les normes et standards</p> <p>Associer les employeurs/ Entreprises à la conception des programmes</p> <p>Identifier, consigner dans les documents et adapter les pratiques novatrices à l'Afrique</p> <p>Favoriser le lien entre EFTP, le marché du travail et les autres niveaux de l'apprentissage</p>	<p>Cadres élaborés</p> <p>Organes nationaux/régionaux créés ; Organes existants renforcés</p> <p>Nombre de pratiques novatrices utilisées dans les systèmes nationaux</p> <p>Nombre de passerelles et ponts établis entre l'EFTP, le travail et l'apprentissage</p> <p>Nombre et catégories d'acteurs associés à la formulation des politiques</p>	<p>Politiques, Cadres juridiques , etc. révisés</p> <p>Organes nationaux/régionaux, créés</p> <p>Normes harmonisées</p> <p>Nombre des pratiques novatrices opérationnalisées</p> <p>Mobilité verticale et horizontale facilitée pour les apprenants</p> <p>Politique EFTP au profit de tous les acteurs</p>	<p>2006-201</p>		<p>UA</p> <p>CER</p> <p>Etats membres</p>
--	---	---	---	--	---	-----------------	--	---

	<p>Appliquer les programmes EFTP au savoir endogène, par exemple : amélioration de la production des arts/ objets d'arts traditionnels</p> <p>Revaloriser, enrichir et améliorer le savoir endogène</p>	<p>Activité 5</p> <p>Intégrer l'esprit d'entreprise à tous les niveaux de l'EFTP</p>	<p>Création effective de partenariat avec les parties prenantes dans le processus d'élaboration des politiques</p> <p>Appui aux stages en entreprise</p> <p>Mener des travaux de recherche sur le marché</p> <p>Mécanismes de partenariat avec les Associations professionnelles, la Société civile, etc.</p> <p>Education fondée sur la compétence</p> <p>Utilisation de l'approche modulaire</p> <p>Amélioration des capacités de formation des petites et micro</p>	<p>Programmes EFTP répondant aux tendances du marché du travail</p> <p>Réexamen des outils d'évaluation des programmes appropriés</p> <p>Allègement fiscal en vue d'encourager la formation</p>		<p>2006-2010</p>		
--	---	---	--	---	--	------------------	--	--

			entreprises à assurer les programmes EFTP					
			<p>Satisfaire les conditions de compétence des marchés locaux émergeant</p> <p>Mener des analyses et évaluations sur les écarts à combler parallèlement avec l'analyse de la chaîne de valeur</p> <p>Esprit d'entreprise et formation à la création des petites entreprises intégrés dans les programmes EFTP</p> <p>Promouvoir les talents à travers des mesures</p>					

			<p>d'incitation (mesures fiscales, appui communautaire, avantages sociaux, etc.)</p> <p>Programmes communs au niveau régional</p> <p>Elaboration d'un guide pour la mise en œuvre et le suivi interne de l'EFTP</p> <p>Fournir des services d'appui aux diplômés de l'EFTP afin qu'ils créent leurs propres entreprises (mise à disposition de capitaux-risques)</p>					
<p>3. Education non formelle : alphabétisation et EFTP, groupes vulnérables</p>	<p>Education non formelle qui dispense une alphabétisation fonctionnelle</p> <p>Habilitation des groupes</p>	<p>Activité 6 : Intégration des capacités d'adaptation aux conditions de vie dans les programmes</p>	<p>Définition des besoins aux niveaux local, national et régional</p> <p>Intégration des stratégies</p>	<p>Programmes appropriés</p> <p>Actualisation des compétences des groupes vulnérables</p>	<p>Utilisation des formations des petites et moyennes entreprises</p>	<p>2006-2010</p>		<p>Etats membres, mobilisation intégrale des partenaires compétents, OIT, GTZ, FAO, CER</p>

	<p>vulnérables (situations difficiles : jeunes et adultes ayant des besoins spécifiques, post-conflit, genre, naturalistes, communautés rurales, jeunes victimes, orphelins, enfants travailleurs) par l'EFTP</p>	<p>d'alphabétisation dans les secteurs formel et informel</p> <p>Activité 7 : Fourniture de connaissances techniques et de services aux handicapés</p>	<p>nationales de l'enseignement formel et informel dans les centres d'apprentissage communautaire</p> <p>Intégration des efforts déployés par les différents formateurs de l'enseignement non formel</p> <p>Intégration des éléments de l'EFTP dans les programmes non formels</p> <p>Incorporation de l'alphabétisation et éducation non formelle dans les composantes de l'EFTP</p> <p>Fourniture d'informations utiles et de conseils professionnels et sociaux</p> <p>Mise en œuvre</p>	<p>Amélioration des conditions de travail et moyens d'existence des groupes vulnérables</p> <p>Fourniture d'une alphabétisation de base et de compétences aux groupes vulnérables</p>				
--	---	---	---	---	--	--	--	--

			des cadres d'informations sur l'usage des programmes d'études					
4. Renforcement des capacités	<p>Capacités requises dans les pays, les régions et au niveau du continent ont les capacités nécessaires pour mettre en œuvre un EFTP de qualité</p> <p>Coordination et supervision des activités des prestataires par les autorités qui assurent la formation au niveau national</p> <p>Promotion du statut de l'EFTP</p>	<p>Activité 8 : Mise au point des systèmes appropriés de gestion de l'EFTP</p> <p>Activité 9 : Formation pour la gestion de l'EFTP</p> <p>Activité 10 : Formation des instructeurs</p>	<p>Création de centres d'excellence régionaux</p> <p>Cadres régionaux et nationaux de qualification</p> <p>APL et APPEL</p> <p>Informations et conseils</p> <p>Utilisation des meilleures pratiques non formelles et informelles qui ont été couronnées de succès</p>	<p>Tous les Etablissements de formation disposent des capacités suffisantes dans tous les instituts de formation</p> <p>Un centre d'excellence régional fonctionnel dans chaque région</p> <p>Etablissement de cadres de qualification au niveau régional et national dans chaque région et chaque pays</p>	<p>Fourniture d'une formation de qualité</p> <p>Mobilité des travailleurs</p> <p>Normalisation des qualifications de formation au niveau régional et national</p>	2006-2014		<p>CER</p> <p>Etats membres, mobilisation intégrale d'une grande diversité d'institutions spécialisées</p>

			<p>Elaboration d'une stratégies de coopération internationale</p> <p>Harmonisation de la formation et de la certification Recherche et développement</p> <p>Etudier des tendances mondiales en matière de gestion de l'EFTP</p> <p>Harmoniser la formation et l'authentification</p> <p>Participation des partenariats, des entreprises, etc.</p>					
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Domaines thématiques/ prioritaires	Objectifs	Actions/ Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
			<p>Renforcement du statut des enseignants de l'EFTP</p> <p>Formation des gestionnaires au niveau institutionnel ;</p> <p>Etablissement de titres de qualification protégés (pour promouvoir le statut)</p>				

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/ Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Budget	Responsabilité et partenariats
5. Financement de l'EFTP	Mécanismes de financement durable pour les systèmes de l'EFTP	Activité 11 : Financement de l'Etat pour une parité avec les autres secteurs de l'éducation	Partenariats public et privé Introduction de nouvelles sources de financement Renforcement de l'efficacité interne Convaincre les donateurs de fournir davantage de ressources à l'EFTP Réorientation des dividendes de l'annulation de la dette vers l'EFTP	Meilleur ciblage des financements des gouvernements vers l'EFTP Augmentation des budgets nationaux suivie d'une hausse correspondante du financement de l'EFTP Augmentation des financements des donateurs pour l'EFTP Application des méthodologies PPP (à savoir renforcer, fonctionner, transférer) à l'EFTP	Augmentation des fonds alloués à l'EFTP Renforcement de la contribution du secteur privé Financement accru de donateurs Diversification des fonds disponibles Renforcement de la participation du secteur privé à la formation	1 à 4 ans	2006-2014	UA CER Etats membres en association avec les partenaires de développement et le secteur privé

Domaines thématiques/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Budget	Responsabilité et partenariats
Recours aux stratégies de réseau	Coordination en réseau intra et international et régional	<p>Activité 12 : Création de réseaux ayant recours à des modèles de coordination en réseau de fonctionnant de manière appropriée</p> <p>Coordination en réseau intra CER (CER)</p> <p>Elaboration et renforcement de Protocole pour des Accords multilatéraux et bilatéraux</p> <p>Renforcement des réseaux UNEVOC déjà existants</p> <p>Assister les Associations polytechniques en Afrique</p>	<p>Renforcement et utilisation de réseaux déjà existants</p> <p>Etablissement de nouveaux réseaux</p> <p>Soutien aux établissements polytechniques en Afrique</p>	<p>Plusieurs Protocoles</p> <p>Création de Plusieurs réseaux EFTP fonctionnels aux niveaux régional et national</p> <p>Engagement de plusieurs associations dans l'élaboration et l'utilisation du matériel didactique</p>	Mise en place des réseaux fonctionnels (au niveau local, national, régional et continental)		2008-2010	CER

3.6. ELABORATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT ET DES MATERIELS DIDACTIQUES

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
1. Science Mathématiques et technologie (y compris les TIC et les SMICT)	Promouvoir et garantir une société scientifiquement et technologiquement alphabétisée pour un développement durable	Activité 1 :_Etude comparative fondamentale sur l'état de mise en œuvre du programme	<p>Renforcement des mécanismes nationaux en vue d'un processus de développement des programmes</p> <p>Réalisation d'une enquête sur le statut des programmes nationaux dans le cadre du processus des EMIS</p> <p>Révision des stratégies nationales pour l'enrichissement des programmes basée sur les résultats de l'enquête fondamentale</p> <p>Intensification du renforcement des capacités en vue de la mise en</p>	<p>Résultats des études menées sur la situation disponibles et intégrés dans les EMIS</p> <p>Mécanisme national pour le renforcement de l'élaboration des programmes</p> <p>Mise en place de stratégies d'enrichissement des programmes nationaux</p> <p>Renforcement de la participation des parties prenantes dans l'élaboration de programmes et du matériel</p> <p>Inscription des TIC dans les programmes d'éducation scolaire et non formel</p>	<p>Donnes actualisées</p> <p>Directives nationales validées</p> <p>Groupe de spécialistes nationaux en élaboration de programmes et de matériel</p> <p>Intégration de la science dans l'enseignement non formel</p>	2006-2008 :	Etats membres

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
		<p>Activité 2 : Plus grande disponibilité de matériel didactique approprié</p> <p>Activité 3 : Intensification de la formation des enseignants pour les SMTIC</p>	<p>place des programmes</p> <p>Campagne en vue d'attire les femmes vers les SMTIC</p> <p>Mise en place de matériel en se basant sur les structures existantes dans les pays</p> <p>Elargissement de l'accès aux TIC grâce à une diversité de stratégies destinées à motiver</p>	<p>Large couverture des TIC dans les institutions</p> <p>Disponibilité des matériels au niveau des utilisateurs</p> <p>Participation nettement renforcée des femmes et des filles dans les domaines de la science et de la technologie</p> <p>Mécanismes fonctionnels pour l'élaboration continue de matériel didactique</p>	<p>Large diffusion des SMTIC dans le système</p> <p>Plus grande diversité de matériel en particulier de matériel non écrit élaboré par les enseignants</p> <p>Plus grande pénétration des TIC dans les écoles et dans la société</p>	<p>2006-2014</p>	<p>Etats membres, mobilisation intégrale, des organisations d'enseignants et des partenaires de développement</p>

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Intervention s	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
		<i>Activité4 :</i> Promouvoir la science par l'ODL (apprentissage ouvert et à distance)	Améliorer les installations pour la formation systématique en cours d'emploi des enseignants des SMTIC Incitation appropriée financière et autre pour les enseignants des SMTIC	Amélioration des inscriptions des étudiants Amélioration des résultats des étudiants en SMTIC Amélioration de la qualité de l'Enseignement et de l'apprentissage	Renforcement de l'appui de la société pour les SMTIC		
2. Langues africaines dans l'enseignement	Promotion de l'utilisation des langues africaines comme sujet d'étude dans le system scolaire	Activité 1 : Enquête fondamentale des langues nationales et leur utilisation au sein des communautés dans la communication	Enquête sur le terrain dans le cadre des EMIS	Publication des informations statistiques sur le statut des principales langues dans l'enseignement Publication et diffusion des	Langues dans les politiques de l'éducation Renforcement de la mobilisation des parties prenantes	2006-2008	Etats membres, mobilisation intégrale des institutions nationales Et

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Intervention s	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
		<p>Activité 2 : Intégration des langues dans le cadre de l'éducation dans les directives nationale de l'éducation</p> <p>Activité 3 : Renforcer la sensibilisation en vue de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement</p> <p>Activité 4 : Mise en lace d'outils de base- syllabaires systèmes d'écriture (orthographe), orientation des enseignants, matériel didactique (imprimé et non</p>	<p>Dialogue sur les langues nationales dans l'enseignement Utilisation par les comités nationaux de planification des résultats des enquêtes sur le dialogue national</p> <p>Mobilisation des organisations culturelles et communautaires</p> <p>Participation des structures traditionnelles au dialogue et a la sensibilisation</p> <p>Autonomisation des institutions nationales d'établissement de programmes</p> <p>Création de comités techniques sur les langues</p>	<p>directives intégrées dans l'ensemble des politiques nationales dans le domaine de l'enseignement</p> <p>Services nationaux de langue fonctionnelle dans les institutions chargées des programmes</p> <p>Comité des langues fonctionnelles en vue du développement</p>	<p>Enrichissement culturel des programmes scolaires</p> <p>Renforcement de l'intérêt du public dans la promotion des langues</p>	<p>2006-2008</p>	<p>En collaboration avec l'académie des langues africaines, dans le contexte du programme de l'UA sur les langues africaines</p>

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Intervention s	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
	Renforcer les mécanismes de collaboration régionale à travers l'utilisation des langues communes	Activité 6 : Appui a l'établissement de réseaux au niveau régional sur le développement des langues transfrontalières qui seront utilisées comme langues dans l'enseignement	<p>Renforcement de l'utilisation des langues indigènes dans les médias</p> <p>Appui a la recherche dans la linguistique et la pédagogie des langues indigènes</p> <p>Conférence et séminaires inter-Etat sur les langues communes</p>	<p>Harmonisation des orthographe et des grammaires</p> <p>Harmonisation des programmes</p> <p>Collaboration en vue de l'élaboration et de la production du matériel</p> <p>Mise en commun et partage des équipements pour la popularisation des langues partagées</p>	<p>Economies d'échelle en terme d'équipement pour la promotion de langues indigènes dans l'enseignement</p> <p>Encouragement à l'intégration régional</p>		<p>CER</p> <p>Etats membres</p> <p>Académie des langues africaines</p>

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Intervention s	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
3. Vie et capacités d'emploi	<p>Promouvoir l'éducation au service de l'emploi classique et de l'auto emploi</p> <p>Promouvoir les valeurs les attitudes et les pratiques liées au comportement - en vue du développement social et de l'individu</p>	<p>Activité 1 : Introduire/Intégrer et renforcer le thème des capacités à s'adapter aux conditions de vie et l'enseignement de l'esprit d'entreprise dans les programmes à tous les niveaux du système d'enseignement</p> <p>Activité 2 : Renforcement des conseils par les pairs dans les institutions d'enseignement</p>	<p>Intégration dans les établissements existants et dans les programmes d'éducation non formelle</p>	<p>Enquête sur le nombre de jeunes qui ont quitté l'école et sur le nombre de ceux qui ont trouvé un emploi</p> <p>Rapport sur les tendances en matière l'emploi et des progrès réalisés dans les programmes de capacité d'adaptation aux conditions de vie</p>		<p>2006-2008</p>	<p>Etats membres</p>

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
4. Responsabilité	<p>Inculquer l'esprit et la pratique des dirigeants responsables</p> <p>Développer les attitudes et les pratiques visant à promouvoir la tolérance, la paix et la stabilité sur le continent africain</p>	<p>Activité 3 : Introduire et renforcer le thème des qualités du leadership dans les programmes</p> <p>Activité 4 : Introduire des cours d'éducation civique à l'intention des adultes et des responsables politiques et communautaires</p>	<p>Intégration des programmes existants</p> <p>Nouvelle orientation de la gouvernance dans les écoles et parmi les étudiants</p>	<p>Preuve du nombre de sujets qui introduisent le thème de la responsabilité et le nombre de sujets qui renforcent le thème</p> <p>Participation accrue a des groupes de discussions, des comités consultatifs et des débats de sociétés</p>	<p>Plus grand nombre d'élèves, d'enseignants et de professeurs a mettre en pratique les valeurs démocratiques</p>		<p>Mobilisation par les Etats membre des institutions et ONG pertinentes</p>
5. Systèmes africains du savoir	<p>Promouvoir l'enseignement et la reconnaissance des valeurs africaines dans les programmes</p> <p>Promouvoir l'enseignement global des systèmes du savoir africain (histoire, géographie ; littérature et lettres)</p>	<p>Activité 5 : Prendre des initiatives, créer des banques de données dans le domaine du développement des programmes liés aux valeurs et cultures africaines, a la littérature orale à la géographie, l'histoire, la littérature, les lettres a l'art et aux et sciences et technologies africaines</p>	<p>Mission spéciale assignée aux universités pour qu'elles mobilisent d'autres organes compétents de la société</p>	<p>Collecte de matériel et de ressources</p> <p>Identification de nouveaux domaines et espaces d'apprentissage dans le cadre des systèmes africains du savoir</p>	<p>Enrichissement des programmes</p>		<p>Etats membres</p>

3.7. GESTION DE LA QUALITE

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
Conception d'un modèle de normes de gestion de qualité en Afrique	Définir un cadre de normes dans 2 domaines : Niveau de connaissance de l'apprenant ; Enseignement et Apprentissage	Activité 1 : Création d'un Comité de gestion de la qualité au niveau continental et régional	Continental et régional Utilisation des organisations existantes et des spécialistes pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes	Etablissement de comités fonctionnels	Normes d'élaboration des documents à différents niveaux	Fin de la première moitié de 2007	UA, CER Etats membres
		Activité 2 : Elaborer un cadre de normes		Etablissement de normes		2006-2007	
		Activité 3 : Normaliser et améliorer régulièrement les évaluations pour des compétences appropriées	Continental et régional Utilisation des Etablissements déjà existants au niveau régional pour redynamiser l'organe continental	Organe régional exerçant la fonction	Normalisation de l'évaluation des outils	2008-2009	

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
	Promouvoir la recherche sur le lien existant entre les apprenant et l'enseignement et l'apprentissage pour la formulation des politiques et la définition des normes	Activité 4 : Revoir les études déjà existantes sur les systèmes de gestion de qualité dans une approche multisectorielle et diffuser les résultats	Continental Utilisation des organisations de recherche déjà existantes	Examen et distribution d'un certain nombre d'études pertinentes Utilisation par un certain nombre d'états membres du rapport pour faire connaître les politiques mises en œuvre	Base de données et système de gestion du savoir Révision du rapport sur les résultats	2006-2007	
		Identifier les lacunes et entreprendre de nouvelles recherches	<u>Régional</u> <u>National</u> Utiliser les centres de recherche locaux et régionaux multidisciplinaire orientés vers l'action	Révision d'un certain nombre d'études publiées dans les langues de l'UA	Identification et diffusion des conclusions des travaux de recherche pour de nouveaux domaines	2008-2009	
		Diffuser et partager	A tous les niveaux : Partage et réunion d'apprentissage Mobilisation de fonds pour la recherche sur le continent	Publication d'un certain nombre d'études de la recherche	Politique et normes enrichies par les travaux recherche	2010 et plus tard	

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/ Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
Suivi et évaluation des résultats de l'apprenant et de la qualité de l'enseignement/ apprentissage	Elaborer un programme d'évaluation intégré des résultats de l'apprenant et du processus d'enseignement en Afrique à tous les niveaux	Activité 5 : Examiner les programmes déjà existants en matière d'évaluation des résultats de l'apprenant et l'enseignement et l'apprentissage (à savoir SACMEQ, PASEC, MLA)	Stratégies au niveau régional Etudier les résultats du programme existant	Des rapports d'études indiquant la force, les faiblesses et les lacunes	Examen du Rapport	2006-2008	CER, mobilisation des équipes des pays et d'autres experts
		Activité 5 : Elaborer un Protocole continental sur l'évaluation	Consultations continentales auprès des régions sur les programmes existants Groupe d'experts chargés d'élaborer le programme continental	Signature du Protocole	Mise en œuvre du document relatif au Protocole	2009	

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/ Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
		<p>Activité 6 : Mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de capacité à faire rapport des résultats de FET/EFTP et de l'enseignement supérieur</p>	<p>Niveau continental Mettre en place un organe chargé de suivre l'enseignement supérieur A exécuter par des associations des Universités africaines</p> <hr/> <p>Régional Mettre en place des organes sous régionaux chargés d'évaluer et de faire rapport</p>	Des organes ont été créés	Des rapports et publications annuelles	2009-2010	

Domaines prioritaires/ prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/In dice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
	Assurer le suivi des résultats de l'apprenant et de la qualité de l'enseignement/ apprentissage	<p>Activité 7</p> <p>Assurer le suivi des évaluations au niveau national et régional</p>	<p>Au niveau régional Consultation et développement du cadre de suivi</p> <p>Harmonisation des instruments régionaux et nationaux de suivi des résultats des apprenants et de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage</p> <p>Au niveau régional et national Relier les SGIE et les systèmes de gestion de la qualité</p>	<p>Actualiser les flux d'informations</p> <p>Un certain nombre de plans de travail sur les mesures correctives</p> <p>Evaluer à quel point les données SGIE sont utilisées dans la gestion de la qualité</p>	Rapports et publications annuels	2009-2014 A partir de la troisième année et régulièrement après un cycle de trois ans	UA CER Etats membres

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
		<p>Activité 8</p> <p>Elaboration et examen des principes directeurs et des outils de contrôle de la qualité du processus d'enseignement et d'apprentissage</p>	<p><u>Niveau continental et régional</u> L'UA doit établir des comités (similaires aux comités précités)</p> <p>Au niveau régional et national Mise en place par les équipes d'instruments spécifiques pour chaque niveau y compris l'enseignement non formel</p>	Les comités fonctionnent	<p>Directives actualisées et renforcées</p> <p>Publications</p>	2009	<p>UA</p> <p>CER</p> <p>Etats membres</p>

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
	Elaborer un programme d'évaluation indiquant les succès, les défis et les enseignements tirés	Activité 9 : Elaborer des instruments d'évaluation et tests, valider et appliquer à tous les niveaux	<p>Au niveau régional et continental Mettre au point les instruments</p> <p><u>Au niveau national</u> Instrument à appliquer au niveau national et les données du niveau national pour information aux niveaux régional et continental</p>	<p>Rapports d'évaluation</p> <p>Pourcentage de couverture du programme d'évaluation</p> <p>Pourcentage de la réalisation du programme de suivi pour la 2^{ème} décennie</p> <p>Nombre de rapports diffusés</p>	Rapport d'évaluation	2010 et au-delà	<p>UA</p> <p>CER</p> <p>Etats membres</p>

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
Renforcement des capacités pour la gestion d'un enseignement de qualité	Renforcement des capacités des structures régionales et nationales par le recours aux <i>centres d'excellence</i> y compris les équipes chargées de la gestion de la qualité de l'éducation	Activité 10 : Renforcement des capacités des institutions déjà existantes notamment des centres d'excellence et des universités	A tous les niveaux progressivement Entreprendre l'évaluation des besoins en matière de capacités Fournir les moyens de réaliser une bonne gestion de la qualité Renforcer les capacités au niveau national	Création d'un certain nombre de centres d'excellence qui bénéficient du renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité Rapport d'évaluation des capacités	Institution capable de gérer la qualité aux niveaux national et des CER	2009 et au-delà	UA CER
		Activité 11 : Création de réseaux a tous les niveaux, d'institutions et d'experts en gestion de la qualité	Mise en place, à tous niveaux, de réseaux de coordination et d'échanges d'informations et d'experts y compris des stages	Etablissement et fonctionnement d'un certain nombre de réseaux	Création et fonctionnement des réseaux	2009	

Domaines prioritaires/prioritaires	Objectifs	Actions/Interventions	Stratégies/niveau de mise en œuvre	Indicateurs/Indice de performance	Résultats et conclusions	Délai d'exécution	Responsabilité et partenariats
	Renforcement de la capacité des institutions et des organisations pour mesurer les réalisations au niveau de l'enseignement	<p>Activité 12 : renforcement des capacités pour le développement des indicateurs de mesure des réalisations en matière d'enseignement</p> <p>Création de nouvelles institutions organisation pour le MLA dans les CRE ou elles n'existent pas</p> <p>Réaliser des études, publier les résultats et informer les décideurs</p> <p>Création de réseaux, partage des ressources entre le MLA et les institutions</p>	<p>Avoir recours aux institutions existantes aux niveau des CER nationaux et régionaux (SAQMEC, COFEMEN/PASEC)</p> <p>A tous les niveaux progressivement création d'organisation pour le MLS la ou il n'en existe pas.</p> <p>A tous les niveaux utiliser les résultats des études</p> <p>A tous les niveaux apprentissage et échange entre les institutions</p>	<p>Liste des indicateurs pour le MLA a tous les niveaux</p> <p>Nombre d'institutions créées et fonctionnelles</p> <p>Rapport sur les tests publiées et utilisées pour l'élaboration des politiques</p> <p>Nombre de réseaux fonctionnels et ressources partagées</p>	<p>Définition et production des indicateurs pour le MLA</p> <p>Institutions existantes et fonctionnelles dans 5 CER</p> <p>Test réalisés et résultats diffusés et utilisés pour la formation de politiques</p> <p>Réseaux créés et fonctionnel</p>	2010 et au-delà	<p>UA</p> <p>CER</p> <p>Etats membres</p>

4. GLOSSAIRE

AUA Association des Universités Africaines
 ADEA Association pour le Développement de l'Education en Afrique
 BAD Banque Africaine de Développement
 UA Union Africaine
 CUA Commission de l'Union Africaine
 UVA Université Virtuelle Africaine
 CIEFFA Centre International d'Education des Filles et des Femmes en Afrique
 COMEDAF Conférence des Ministres Africains de l'Education
 EPT Education Pour Tous
 ERNESA Educationnal Research Network For Eastern and Southern Africa
 EMIS Système d'information sur la gestion de l'éducation
 RREAOC Réseau de Recherche en Matière d'éducation pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
 FAO Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
 FAWE Forum des Femmes Africaines Educatrices
 ES Enseignement Supérieur
 IES Institut d'Enseignement Supérieur
 EFS Education et Formation Supérieur
 IIDCA Institut International pour le Développement des Capacités en Afrique
 TIC Technologie de l'Information et de la Communication
 OMD Objectif du Millénaire pour le Développement
 MLA Surveillance des Résultats de l'Apprentissage
 ONG Organisation Non Gouvernementale
 PASEP Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
 CER Communautés Economiques Régionales (de l'Union africaine)
 RD Recherche et Développement
 SACMEQ Southern and Eastern African Consortium for Monitoring and Educationnal Quality
 PME petites et moyennes entreprises
 SMTIC Science Mathématiques et Technologie de l'Information et de la Communication
 EFTP Enseignement et Formation Technique et Professionnelle
 EMISFTP Système d'Information et de Gestion de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle
 UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture